

Pour développer mon argument, je cite l'article 436 du Code criminel:

Toute personne peut arrêter sans mandat un individu qui, d'après ce qu'elle croit pour des motifs raisonnables et probables

a) a commis une infraction criminelle et
b) est

(i) en train de fuir des personnes légalement autorisées à l'arrêter, et est

(ii) immédiatement poursuivi par de telles personnes.

Les dispositions des articles 434 et 436 se rejoignent presque. Autrement dit, pour aller au fait, si une personne accepte les responsabilités que lui impose le Code criminel, arrête quelqu'un qui commet un acte criminel et se fait tuer, le meurtrier, en vertu de ce bill, sera condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Si d'autre part, il tuait un policier, il serait pendu.

• (8.10 p.m.)

Le solliciteur général a dit que le seul moyen de faire adopter le bill par la Chambre était de le présenter dans sa forme actuelle. Que les abolitionnistes sachent bien que ce bill est une fumisterie conçue pour mystifier les vrais partisans de l'abolition de la peine de mort. Ce que nous raconte le ministre revient à dire qu'il a été contraint de jouer au plus malin avec la Chambre des communes, en faisant rédiger le bill de telle manière que si quelqu'un tue un agent de police et est déclaré coupable de meurtre qualifié, il sera condamné à mort, tandis que si quelqu'un tue un civil qui remplit les mêmes fonctions que l'agent de police, il ne sera condamné qu'à l'emprisonnement à perpétuité. Nos vis-à-vis ont créé une catégorie de citoyens de second ordre; c'est bien ce qu'ils ont fait.

Le solliciteur général sait que j'ai beaucoup d'affection pour lui et que je respecte sa sincérité et son honnêteté. Mais il nous dit, de fait: Je sais que le bill est mauvais, mais je ne puis le faire adopter, à moins d'y inclure ces friandises pour gagner les votes des antiabolitionnistes. Je lui dis ceci: lui et ses amis font de la justice un objet de dérision. C'est l'argument le plus fort que je puisse invoquer. Si le bill s'inspire d'un principe moral, juridique ou logique pour favoriser un groupe en particulier, il convient alors de l'appliquer à tous ceux qui assument les mêmes responsabilités. N'ayons pas de citoyens de second ordre au Canada.

Une voix: Le vote. Vous gaspillez votre énergie.

[M. Woolliams.]

M. Woolliams: Je gaspille peut-être mon énergie, mais il est temps que quelqu'un se lève et dise ces choses. J'ai voté contre l'abolition, mais je préférerais voter pour l'abolition complète plutôt que d'appuyer le bill actuel, car il est mauvais et tourne la justice en dérision. Le solliciteur général et ses amis vont voter contre l'amendement uniquement parce qu'ils veulent faire adopter le bill, même s'il est très mauvais et malgré ses effets sur l'administration de la justice.

Quand nous parlons de questions aussi importantes que l'administration de la justice, nous devrions assurément être des hommes de principe, des hommes sincères. Si les vis-à-vis croient en l'abolition, qu'ils fassent donc preuve de sincérité lorsqu'ils expriment ce principe. Nous sommes en démocratie. Si un bill en faveur de l'abolition est adopté à la Chambre, je suis prêt à m'y rallier complètement. Je préférerais l'abolition complète plutôt qu'un bill qui concède quelques miettes en vue de garantir son adoption. Voilà bien la preuve de ce que je disais à l'ouverture de ce débat. En réalité, voici ce que fait le gouvernement: il s'efforce de rendre légal ce qu'il a fait illégalement. Il s'agit de donner bonne conscience aux vis-à-vis. Il est impossible de fonder la justice sur de tels principes. Je le dis très sérieusement.

Nous critiquons ce qui se passe un peu partout chez la jeunesse d'aujourd'hui. S'ils font mal, c'est nous qui en sommes responsables. Tant qu'au Parlement nous élaborerons des lois semblables, comment les jeunes pourront-ils éprouver du respect pour le Parlement, pour le premier ministre ou pour le solliciteur général? Nous avons transformé la justice en simulacre, et si la loi et la justice ne sont pas revêtues de la dignité qui est leur apanage, nous en sommes responsables. Nous sommes menacés de compromettre la moralité sur laquelle repose une grande démocratie. C'est tellement important que j'ai décidé d'en dire quelques mots ce soir.

Une voix: De la démocratie?

M. Woolliams: Le député est l'un de mes amis et je ne croyais pas qu'il me poserait des questions embarrassantes pendant mon exposé sur cet important sujet. Je sais que le député est abolitionniste et je respecte ses opinions. Il préconise l'abolition totale et je sais qu'il est en faveur de bonnes lois.

La thèse du solliciteur général est encore pire. Elle nous mènera vraisemblablement à un état de choses que nous abhorrons tous: une femme se fera assassiner en plein jour